

L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

L'année 2022 s'achève. Elle a été marquée pour notre village par les crues hivernales et l'affaissement du pont de l'Ouzom qui ont mobilisé notre énergie une bonne partie de l'année. L'essentiel a été réalisé en 2022, notamment le désenclavement du quartier de l'Ermitage, mais il reste encore beaucoup de tâches à accomplir, en priorité la déconstruction du pont accidenté en 2023.

Malgré ce lourd dossier d'autres tâches ont quand même pu être accomplies tout au long de l'année pour développer, embellir, aménager et sécuriser notre commune. Avec l'aide des associations mais aussi du Conseil Municipal des Enfants, nous avons également essayé d'animer et de promouvoir notre village.

Les actions, travaux et animations de ce dernier trimestre illustrent cette volonté.

Bonne lecture et rendez-vous en 2023 !

Point travaux Pont/Réunion publique



Le mercredi 30 novembre était programmée à la Maison pour Tous une réunion Publique dont les deux sujets principaux étaient les risques liés aux crues dans le village et les travaux de déconstruction du pont de l'Ouzom.

Le Syndicat Mixte du Gave de Pau était représenté par son directeur Henri Pélizaro et son technicien Maxime Prat. Après avoir expliqué la politique de gestion et d'entretien des cours d'eau à la quarantaine de personnes présentes, il a été exposé des modélisations de crues décennales, vingtennales et centennales et les conséquences pour les maisons riveraines de l'Ouzom. La conclusion de ces études amène à promouvoir pour les habitants un système de protection individuel plutôt qu'un système de protection collectif beaucoup trop

onéreux.

Dans cette optique il a été présenté le dispositif « Alabri » qui permet à chaque propriétaire de réaliser un bilan individuel gratuit de son logement avec un technicien.

En seconde partie de réunion, Monsieur Guillemot de l'Agence Publique de Gestion Locale, Maître d'œuvre dans le cadre des travaux du pont, a présenté les étapes futures de ce chantier. L'ensemble des réseaux étant désormais désolidarisés de l'ouvrage, la déconstruction du pont est la priorité. Cependant la présence d'amiante sous le tablier du pont complique la procédure de déconstruction. La saison hivernale implique également des risques supplémentaires, la période d'étiage serait alors plus adaptée.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



En conclusion après que Le Maire ait fait un point sur la situation financière de ce projet (*), expliqué les subventions obtenues à ce jour et exposé les différentes options envisageables, la parole a été donnée aux habitants qui ont pu poser leurs questions aux techniciens ou aux représentants de la commune.

(*) Point financier sur les travaux.

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Maîtrise d'œuvre	11 763.00 €	Subvention Région	200 400 €
Frais huissier transport	6 524.75 €	Avance subvention Département	200 000 €
Travaux pont de secours	190 084.80 €	DESIL 2022	107 000 €
		Fonds catastrophes naturelles	520 000 €
TOTAL	208 372.55 €	TOTAL	1 027 400 €

Les subventions obtenues à ce jour sont établies sur une base de prix de reconstruction prévisionnelle. Le chiffrage des travaux définitifs ne pourra se faire qu'après destruction du pont actuel en tenant compte des impératifs de l'étude hydraulique communiqués en octobre 2022.

Ces travaux d'études hydrauliques ont été pris en charge par le syndicat du Gave, les travaux sur les réseaux d'eau (potable et assainissement) par la communauté des Communes du Pays de Nay, les travaux relatifs au réseau électrique par Enedis, ceux du Gaz par GRDF, les télécom par Orange.

Cérémonie du 11 novembre



Énormément de monde à la cérémonie du 11 novembre cette année. Merci aux Anciens combattants, aux représentants de la gendarmerie et des pompiers, aux élus et anciens élus du village, aux Conscrits, aux enseignantes, aux enfants des écoles et au CME pour leur présence. Le devoir de mémoire est encore présent dans notre village et c'est réconfortant.

Comme tous les ans, après l'appel aux Morts, les enfants des écoles Arc en Ciel et du Beau Rameau ont chanté La Marseillaise

Journée de nettoyage du village

Le samedi 5 novembre, à l'initiative des Conscrits du village, une trentaine de personnes, notamment les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont participé au nettoyage du village en profondeur.

Trois équipes réparties le long des cours d'eau et au plus profond des bois ont « récolté » une quantité non négligeable de déchets en tous genres abandonnés par les crues mais surtout par quelques imbéciles irrespectueux.

La propreté du village étant une priorité de la Municipalité, des mesures seront prises pour empêcher certains d'aller sans contrainte au plus profond des bois pour abandonner leurs déchets divers et variés.

Un grand merci aux Conscrits pour cette initiative et aux habitants du village qui ont répondu présent.



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Rue Léon Bérard

Pendant les vacances de la Toussaint, l'entreprise Lapédagne TP a réalisé les travaux de réfection de la rue Léon Bérard : remise à niveau, pose de caniveaux, pose d'un enrobé, marquage au sol. Le montant des travaux était de 25 938.56 € TTC, financés à hauteur de 5 608.95 € par une subvention départementale, le reste étant pris sur les fonds propres de la commune.

La voirie communale est seulement financée par le département à hauteur de 25% du HT, avec un plafond annuel de travaux de 25 000 €. C'est peu, c'est pour cette raison que nous essayerons de traiter une portion de voie communale tous les ans dans cet ordre de prix en priorisant les axes les plus fréquentés.

A noter cependant que nous avons eu cette année un bonus de 5 729.80 € au titre des intempéries suite à la création de la voie pour accéder au pont de secours.



Octobre Rose



L'Association Festive Igonaise et Clic Clac danse ont organisé le dimanche 16 octobre une séance de Zumba et une marche dans le cadre d'Octobre Rose. Une centaine de personnes s'est retrouvée pour participer à la marche dans les rues d'Igon et au travers de la forêt. Tout cela dans une bonne ambiance et pour une noble cause.

Cendrier CME

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont construit et mis en place un cendrier près de l'aire de jeu de l'Espace de la Chênaie. Cela devrait permettre (nous l'espérons tous) de retrouver moins de mégots sur le sol. Merci aux parents des enfants qui leur ont donné un petit coup de main.



Organisation d'un concours de dessin par le CME



Pour la seconde année, le CME a organisé un concours de dessins sur le thème « vœux 2023 ». Tous les habitants ont été contacté par voie d'un flyer distribué dans toutes les boîtes aux lettres pour y participer. La municipalité a proposé de faire éditer le dessin gagnant sur la carte de vœux 2023 de la commune et après délibération du jury composé des enfants du CME et sous contrôle de conseillers de la municipalité, le choix s'est porté sur le dessin de Gérald Schulz, le précédent gagnant du 1er concours de dessin.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Le CME remercie tous les participants de ce concours.

Repas des Aînés/Distribution des colis



Comme tous les ans les Aînés du village sont invités à un moment de convivialité à l'occasion des fêtes de Noël. Ce repas, servi par le restaurant le Bon Accueil et animé par Patricia Armary s'est déroulé le mardi 6 décembre à la Maison pour tous. Environ soixante dix Igonaises et Igonais se sont retrouvés pour partager ensemble une belle après-midi.

D'autres ont choisi de recevoir le traditionnel colis de Noël qui leur a été remis à leur domicile par deux membres du Conseil Municipal accompagnés de jeunes du Conseil Municipal des Enfants. Il est important que les enfants du village participent à tisser un lien entre les générations.



Installation mobilier urbain

Du mobilier urbain a été installé au cours du dernier trimestre dans différents endroits du village :

- Quartier Capbat, le long de la vélo route, une table de pique-nique avec une poubelle et un banc
- Au verger promenade, une poubelle a été rajoutée
- Au cimetière, un banc
- Rue du Général De Gaulle, au niveau des arbres fruitiers un banc et une poubelle
- Une table de pique-nique à côté de l'aire de jeu de la Chênaie.
- Un banc à la nouvelle aire de jeu de l'Isarce.

Il reste une table de pique-nique, un banc et 2 poubelles à installer.

Le coût de cet investissement est de 5 632.45 € TTC financé sur les fonds propres.

Ce matériel a été mis en place par les agents techniques de la commune.



Mise en ligne du site

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.





Dorénavant, vous pouvez consulter le nouveau site officiel de la commune sur : www.igon.fr

Plus moderne, plus ludique, avec un affichage différent selon le support utilisé (ordinateur ou smartphone) vous y retrouverez un maximum d'informations aussi bien pour vos démarches administratives, que pour vos recherches sur la vie de la commune.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de lire les actualités ou l'agenda.

Marché de Noël/Feu d'artifice



L'Association Festive Igonaise, les Conscrits et la commission fêtes et cérémonies de la commune d'Igon ont organisé un marché de Noël le 10 décembre qui se déroulait espace de la Chênaie. Environ 25 exposants, professionnels et associations ont proposé leurs produits et créations durant toute la journée. L'AFI avait mis en place des animations telles que le Château gonflable pour les enfants, la promenade en calèche ou la mini ferme accueillant de petits agneaux.

A 19h30 a été tiré un feu d'artifice agrémenté d'une animation musicale qui nous a permis de nous plonger dans l'ambiance des fêtes de Noël.

Un repas regroupant environ deux cent cinquante

personnes a ensuite été servi par les Conscrits avec en prime la retransmission sur écran géant de la victoire de l'Equipe de France de football sur l'Angleterre.

Cette deuxième édition du Marché de Noël à Igon a été un réel succès avec la présence de nombreux habitants du village, nous souhaitons pérenniser cet évènement dans le temps en essayant de le développer avec l'aide de tous.



Aire de jeu Isarce

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.





Le quartier de l'Isarce s'étant fortement développé ces dernières années, il est apparu le besoin d'y créer une aire de jeu destinée aux jeunes enfants.

Ainsi l'installation d'une aire de jeu, composée d'une balançoire, d'une structure multi activités et d'un jeu à ressort a été confiée à l'entreprise SONESDI, basée près de Bordeaux.

Un sol amortissant, type Grass Security a également été mis en place autour des jeux.

Les normes de sécurité étant primordiales sur ces équipements, les tests sur ces équipements ont été réalisés le 9 novembre par l'entreprise CTJE qui a donné un avis

favorable à l'ouverture au public de cette aire de jeux.

Le coût de cet aménagement est de 19 974.36 € financé sur les fonds propres de la commune.

Jardin partagé

Un petit groupe d'habitants a commencé à se réunir et à travailler sur le projet du jardin partagé. Le futur jardin se situe près du lavoir, à l'angle de la rue du Canal. Un travail de préparation a déjà été effectué sur le terrain.

Si vous souhaitez participer à ce projet et intégrer le groupe, vous pouvez contacter Estelle Simon au numéro suivant 06 78 88 63 57

Pinocchio



Depuis le mois de novembre, le centre de loisirs dispose d'une page Facebook sur laquelle est diffusée entre autres, les programmes des mercredis et des vacances scolaires.

La directrice, Sophie Fernandez, et son équipe accueillent tous les enfants de la plaine de Nay, à partir de 7H30. Une aide financière est accordée par la commune d'Igon pour chaque enfant Igonais présent au centre sans conditions de ressources. Infos sur le site de la commune, ou auprès de la directrice du Centre de Loisirs.

Agenda

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
Vendredi 13 janvier à 19h	Vœux de la municipalité	Maison pour tous	Municipalité

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



3,4 et 5 février 2023	Fêtes des conscrits	Salle des fêtes	AFI et Conscrits
------------------------------	---------------------	-----------------	------------------

Merci de penser à vous inscrire si vous souhaitez assister aux vœux de Monsieur le Maire auprès du secrétariat de la mairie avant le 9 janvier 2023.

Si vous souhaitez que nous insérions un évènement sur cet agenda ou sur notre site, merci de nous contacter au secrétariat de la Mairie.

D'autres associations et groupes d'activités (danses, gym, yoga, etc...) interviennent dans la commune. Vous pouvez retrouver le planning de leurs interventions en vous renseignant auprès de la Mairie ou sur le site internet de la commune (Vie Igonaise/Associations).

Nous ne pouvons développer tous les sujets sur ce flyer, mais ils sont accessibles sur notre site Internet, Facebook ou Intramuros.

Si vous souhaitez des informations supplémentaires sur un sujet précis, vous pouvez demander un rendez-vous au Maire ou à un Adjoint, en fonction du sujet.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.

